

LES MEREAX DE MONTIERNEUF

OÙ MEDAILLES DE SAINT-BENOIT OÙ MEDAILLES DE SORCIERS

Légende et superstition

Lorsque l'on consulte l'ouvrage "Jetons et méreaux" de M. Feuarent (1) sous le titre de la guerre civile religieuse en Poitou, il est signalé des jetons dits de Moustierneuf (pour Montierneuf) ancienne abbaye de bénédictins à Poitiers. La raison en est qu'ils lui avaient été donné par un habitant de Poitiers.

Comme dans toutes les abbayes, les moines se partageaient les revenus de l'abbaye. Mais pour les inciter à plus d'assiduité aux réunions du chapitre, certaines abbayes ont remplacé la distribution en nature par la remise d'un jeton ou méreau aux seuls moines présents au chapitre. Les moines les échangeaient ensuite contre des vivres ou encore les donnaient à leurs pauvres lesquels pouvaient recevoir en contrepartie une collation.

Autant dire qu'on ne trouve pas ces jetons uniquement à Poitiers (2).



Les jetons utilisés par les bénédictins au XVII et XVIIIème siècles ont une particularité, les caractères sibyllins figurant à la fois à l'avers et au revers.

Fabriqués en cuivre ou en laiton de manière artisanale, il en existe de nombreux modèles à la fois semblables et différents.

Différents, c'est le cas de le dire car en numismatique ce terme désigne un symbole ou une lettre permettant de définir le lieu de fabrication du jeton. On trouve sur les exemplaires présentés une étoile, une croisette, une fleur à cinq pétales, quatre points, une croix nimbée...Malheureusement, je n'ai pas trouvé de liste de correspondance entre le différent et le lieu de fabrication qui m'aurait permis de déterminer les jetons provenant réellement de l'abbaye poitevine.

En fait, les caractères ne sont que les initiales de formules latines.



A l'avers : au centre le trigramme IHS pour Jesus hominum salvator (Jésus sauveur des hommes)

Anomalie : sur un exemplaire le sigle est inversé : SHI



et sur le pourtour : VRSNSMVVade Retro Satana, Nunquam Suade Mihi Vana (Arrière Satan cesse de me tenter)

SMQLIVB....Sunt Mala Quae Libas, Ipse Venena Bibas (Garde-bien ton poison, je n'y veux pas goûter)

Au revers : Les lettres s'entrecroisent pour former une croix.

CSSML....Crux Sacra Sit Mihi Lux (Que la croix éclaire mes pas)

NDSMD...Non Draco Sit Mihi Dux (Démon, je ne te suivrai pas)



Dans chaque angle formé par les bras de la croix CSPB signifiant Crux Sancti Patris Benedicti (la croix du Saint Père Benoît).

Ces formules s'expliquent par la légende qui veut que le saint, dans son ermitage du Mont Cassin (en Italie) ait été tenté par le diable, mais ait aussi échappé à une tentative d'empoisonnement de la part des moines mécontents de la rigueur qu'il leur imposait (voir la Légende dorée de Jacques de Voragine dans l'édition de la Pléiade).

Mais au-delà de leur usage initial, ces jetons ont trouvé une autre utilité. Les populations qui ne connaissaient pas le latin les ont transformés en amulettes en raison de leurs caractères cabalistiques, au point de les désigner sous l'appellation de « médailles des sorcières » (3).

Le XVII^{ème} siècle est l'époque dite de la contre-réforme. Les catholiques luttent contre les protestants en prenant le contre-pied de leur austérité tout en exerçant à l'intérieur de leur propre camp une surveillance pour éradiquer les déviances à l'orthodoxie. C'est l'époque de « Port Royal » et des jansénistes.

Dans son livre "Traité des superstitions" (qui a fait l'objet de plusieurs éditions de 1659 à 1741) un théologien Jean-Baptiste Thiers s'est insurgé contre certaines médailles et raconte une anecdote selon laquelle des sorcières auraient déclaré pendant leur interrogatoire ne pas avoir pu jeter de sortilèges contre un château en Bavière en raison des médailles sacrées s'y trouvant. Il s'agissait des médailles des bénédictins (4).

Les superstitions ont la vie dure, puisqu'une tradition du Poitou veut que les médailles de Saint Benoît soient cachées dans les maisons (fixées par un clou sur une poutre) pour protéger l'habitation (5). Certaines des médailles présentées sont d'ailleurs munies d'un anneau bélière, mais d'autres portent la trace d'un arasement ou plutôt d'un arrachement (qui pourrait s'expliquer par le fait de les avoir extraites de leur point de fixation en faisant levier).

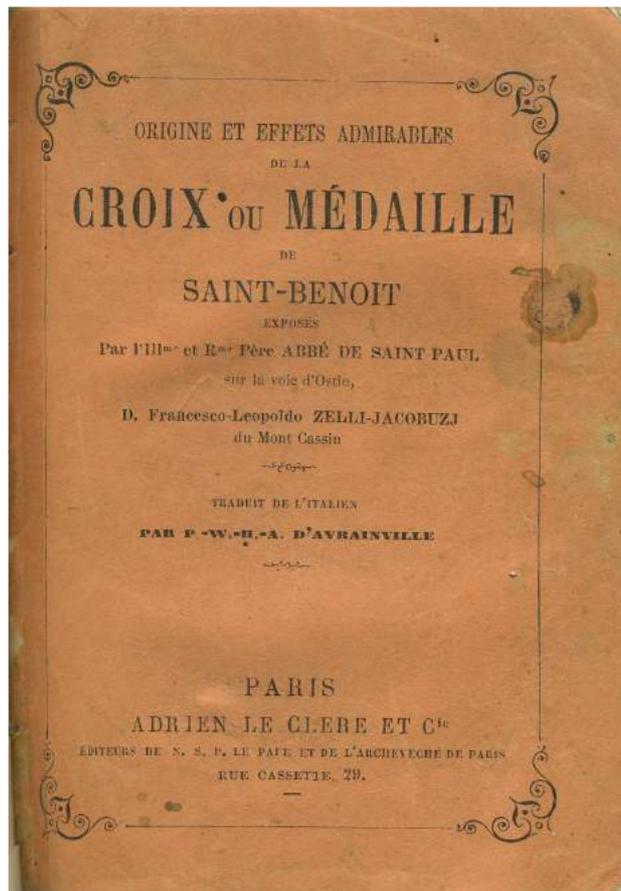
Ces médailles ont néanmoins été approuvées par un bref du Pape Benoît XIV le 12 mars 1742, mais le monogramme du Christ IHS sur l'avers est alors remplacé par une représentation de Saint Benoît.



Le saint est représenté avec une croix dans la main droite et un livre dans la main gauche. A ses pieds, une mitre pour signifier la dignité abbatiale, un serpent pour la tentation et un oiseau (corbeau) pour la vigilance.

Le bref de 1742 interdit la bénédiction des médailles ne portant pas l'effigie du saint.

Il existe même un petit ouvrage (lui aussi édité à plusieurs reprises au XIXème siècle) "Origine et effets admirables de la Croix ou Médaille de Saint Benoît" qui répertorie sur 120 pages les miracles attribués à la protection de cet objet.



Après la révolution, pour rechristianiser (je serai tentée de dire ré-humaniser) les populations, il fallait leur donner de l'espoir et du merveilleux. Il ne s'agit toutefois plus des jetons initiaux mais de médailles. On passe alors à un autre type de collection.



En 1880, pour le 1400^{ème} anniversaire de la naissance de Saint Benoît les initiales IHS au revers ont été remplacées par le mot PAX. C'est un critère de datation outre le fait qu'à la même époque l'aluminium se généralise pour ce type de production.



-
- 1) *F. Feuardent : "Jetons et méreaux" ; voir aussi « Corpus du jetonophile » de Daniel Laurençot*
 - 2) *Manuel de numismatique française par A. Blanchet et A. Dieudonné, tome 3, éditions Auguste Picard 1930 page 144*
 - 3) *Bulletin de la société archéologique de Sens 1853 page 146*
 - 4) *Emmanuelle Friant : sa thèse "Le Catholicisme matériel - Les objets de la piété privée...dans la France du XVI au XVIIème siècle" pages 393 et 394, sur le site <http://docnum.univ-lorraine.fr/public/NANCY2/doc512/2009NAN21006> (consulté le 11 mai 2017)*
 - 5) *Coutumes en Vendée n°2 - Editions UPCP Geste paysanne 1989*